



# *Statistiques concernant le réacheminement des déchets*

Les statistiques en matière de réacheminement des déchets sont certainement les chiffres les plus recherchés, contestés et dénaturés. Comment donner du sens à tout cela ?

La première chose à noter est que le réacheminement des déchets est généralement exprimé en termes de poids (tonnes). Le poids est certainement un instrument de mesure utile pour l'élimination et le recyclage, mais il ne permet pas de véritablement mesurer la performance environnementale. **(Voir la fiche d'information : *Les sites d'enfouissement ne deviennent pas lourds, mais gras.*)**

Si l'on met cette considération importante de côté, la prochaine étape consiste à voir quels déchets sont concernés : tous, les déchets industriels ou les déchets résidentiels seulement. Il est facile de ne pas avoir de recul lorsqu'on ne regarde pas le tableau dans son ensemble. Par exemple, le système de Boîte bleue de la ville de Toronto ne permet de fournir que 5 % de tout le papier envoyé aux usines de papier d'Ontario pour recyclage.

Lorsqu'il s'agit de déterminer combien d'emballages jettent les Canadiens, le problème devient souvent encore plus controversé. En effet, il est malheureux que les données les plus récentes et complètes concernant l'utilisation, la réutilisation, le recyclage et la mise en décharge des emballages au Canada aient été compilées en 1996 et n'aient pas été mises à jour depuis.

Cela entraîne des perceptions erronées fréquentes concernant les déchets d'emballage en particulier (il s'agit d'un tronçon énorme du flux de déchets ; les Canadiens ont des résultats épouvantables en comparaison avec les Européens ; et l'« industrie » ne fait pas du bon travail en matière de détournement des déchets d'emballage en comparaison avec les municipalités). Ces assertions inexactes courantes sont abordées dans un rapport spécial du CEEPC « La vérité gênante concernant les déchets d'emballage au Canada » **(consultation possible dans notre section « Rapports »)**.